

République Française

**Département
du Pas-de-Calais**



Ville de MARCK

SEANCE

7 JUILLET 2025

OBJET :

ENVIRONNEMENT

PLAN SQUARE

**AUTORISATION ET
DEMANDE DE FONDS
DE CONCOURS**

2025-07-28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 07 juillet, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, Mercier Sabrina, PILLE Robert, LOUVET Dimitri, CARBONNER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, MAGNIER Renée, GEISLER Maryse, DESORT Annie, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BOUCHEL Céline, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
LENGLIN Daniel	(Pouvoir WILLAUME Quentin)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir NOËL Corinne)
BRANCQUART Christopher	(Pouvoir Dimitri LOUVET)
FUZELLIER Patrick	(Pouvoir LEFEBVRE Raymond)
HUGOT Léa	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
DEROI Alexandre	(Pouvoir CARBONNER Thérèse)

Était absent :

PERON Laurent



Madame le Maire explique que dans la cadre de sa politique de transition écologique et de préservation de la biodiversité, la commune souhaite lancer un « plan square » afin de créer des îlots de fraîcheur à proximité des habitations.

Ces espaces jouent un rôle fondamental dans l'adaptation des villes aux changements climatiques tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Ce plan a pour objectifs de :

- Réduire les îlots de chaleur urbains ;
- Améliorer la qualité de l'air ;

- Améliorer le cadre de vie ;
- Favoriser la biodiversité ;
- Améliorer la santé des habitants ;
- Créer des lieux de vie dans les quartiers.

Aménager des espaces verts pour créer des îlots de fraîcheur est donc une solution écologique, durable et bénéfique à la fois pour la planète et pour la qualité de vie en milieu urbain.

En concertation avec les habitants des quartiers concernés, 6 à 7 squares seront créés. Les sites retenus sont pour la plupart des espaces verts engazonnés sur une surface de 5 725 m². 200 arbres y seront plantés et du mobilier urbain installé.

Madame le Maire informe l'assemblée que Grand Calais Terres et Mers est susceptible de financer ce projet au travers d'un fonds de concours.

Le montant de ces travaux s'élève à 29 894 € HT dont le plan de financement est ci-dessous :

DEPENSES		FINANCEMENT		
	Montant	Financiers	taux	Montant
Plantation	16 800,00 €	Région Hauts de France	6,02%	1 800,00 €
Fourniture et accessoires	13 094,00 €	Fonds de concours 2025	46,99%	14 047,00 €
		Ville	46,99%	14 047,00 €
Total HT	29 894,00 €	Total		29 894,00 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE la réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier repris ci-dessus pour solliciter une participation financière de GCT&M au titre des fonds de concours,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire

